



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire des Phares procède au dépistage du radon dans ses écoles et ses centres

Rimouski, le 27 novembre 2012 – Pour faire suite à une recommandation du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) soucieux de préserver un climat sain dans les milieux de travail, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) oblige les commissions scolaires québécoises à faire une opération de dépistage du radon dans tous les établissements scolaires publics et privés du Québec. Avant le 1^{er} juillet 2014, les concentrations de radon présentes dans les immeubles scolaires de la province devront être connues du grand public. La Commission scolaire des Phares (CSDP) emboîte le pas dans cette direction dès cet hiver.

Pour ce faire, la CSDP installera des détecteurs de radon, appelés dosimètres, dans les classes et certains locaux identifiés de chacun de ses établissements. Ces dosimètres, de très petite taille, sont inoffensifs pour la santé. Près de 1000 appareils seront mis en place pour une période minimale de 3 mois. Ensuite, vers la fin du printemps prochain, les données récoltées seront analysées en laboratoire afin de connaître les teneurs en radon dans chaque bâtiment. C'est à la suite de la réception de ces résultats que la Commission scolaire entreprendra, s'il y a lieu, des travaux visant à corriger les problèmes qui auraient pu être trouvés. Les corrections consistent généralement à améliorer la ventilation des lieux où des niveaux inacceptables de radon ont été observés.

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui provient de l'uranium présent partout, mais avec des doses variées dans la croûte terrestre. Le radon peut s'accumuler dans les bâtiments et peut s'avérer néfaste pour la santé lorsqu'une personne est exposée de façon continue à des concentrations élevées dans l'air intérieur d'un bâtiment pendant plusieurs décennies. Pour réduire les risques associés au radon, en 2007, Santé Canada a abaissé de 800 à 200 Becquerels par mètre cube d'air (Bq/m³) le niveau acceptable d'exposition journalière.

Rappelons que, déjà en 2010, là où les émanations de radon étaient jugées le plus susceptibles d'être décelées, cinq commissions scolaires participaient à un projet pilote de dépistage du radon dans leurs établissements. Sur 65 écoles étudiées, 83 % d'entre elles ont présenté des mesures inférieures à la norme recommandée et 17 % ont dû corriger la situation, en temps opportun.



Pour en connaître davantage sur le sujet ou pour plus d'informations sur l'opération en cours, vous pouvez visiter les sites Internet suivants :

- Institut national de santé publique du Québec; www.inspq.qc.ca/radon
- Ministère de la Santé et des Services sociaux : www.msss.gouv.qc.ca/radon
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : www.mels.gouv.qc.ca/radon

La CSDP remercie de leur collaboration tous les gens touchés par cette vaste opération et tient à souligner que c'est dans l'intérêt de tous qu'elle travaille afin que la qualité et la sécurité de l'air dans ses établissements répondent aux critères les plus stricts pour la santé des individus qui y séjournent.

-30-

Source : Carl Ruest
Directeur des Services des ressources matérielles
418 723-5927, poste 1080

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

